



Flash Info

Mieux vous servir

N° 58 du vendredi 28 janvier 2011

Bulletin d'information des agents de la CNSS

Les primes de logement et de transport revalorisées

La longue ovation arrachée à l'assistance réunie dans la salle du Conseil d'Administration lors de la rencontre du 10 janvier 2011 suite à l'annonce, par Mme le Directeur Général, d'augmenter les primes de logement à 60 000 et 40 000 F Cfa pour les agents de maîtrise et d'exécution ; puis un rajout de 10 000 F Cfa d'aide au transport pour

C'est pas suffisant. Si c'était à 60 000 Fcfa pour les agents d'Exécution et à 80 000 Fcfa pour les agents de Maîtrise, Ça changerait la donne ...»



Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang annonçant l'augmentation des primes.

ces deux catégories socioprofessionnelles, en disant long sur les attentes des résultats de l'étude qu'elle a diligentée pour mesurer l'impact financier de ces décisions. Au regard du contexte socio-économique actuel, des langues avaient commencé à dénoncer le montant de 15 000 F Cfa alloué à la prime de logement négociée dans la Convention Collective de 1998 et que Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang a qualifié « d'incohérences » relevées dans ledit document. Dans l'ensemble, des avis favorables sont enregistrés et nous vous proposons ici quelques uns.

Agent de Maîtrise 1 : « C'est déjà quelque chose. Ça se voit qu'il y'a une volonté d'améliorer les conditions de vie des agents. Depuis 1998, vraiment, nous avons une prime très insignifiante ! »

Agent d'Exécution 1 : «

Agent d'Exécution 2: « Je pense que c'est encore trop bas, mais nous devons féliciter l'initiative du Directeur Général; c'est déjà une très bonne avancée! »

Agent de Maîtrise 2: « Cette nouvelle prime de logement vient à point nommé au regard de la crise économique que connaît le pays. La Direction Générale montre à travers cette décision, sa volonté d'améliorer les conditions de vie des travailleurs. Malgré que cette prime reste encore insuffisante, c'est déjà un effort que nous devons tous saluer. Car cela montre que nous avons une équipe au dessus qui se soucie du social de ses collaborateurs, aux plus bas niveaux. Pour un début, c'est déjà un grand pas que nous faisons, car il a fallu des efforts des uns et des autres dans cette avancée. C'est pourquoi, je remercie

le Directeur Général qui a bien voulu appliquer les exigences du Chef de l'Etat, qui souhaite dans sa politique apporter à tous les gabonais un logement décent...».

Délégué du personnel : «C'est une chose positive, vu le nombre d'années que nous avons eu à négocier pour obtenir la valorisation de cette prime qui tardait à venir ! Aussi, on voit à présent l'importance d'avoir au sein d'une institution telle que la CNSS, un collège de délégués du personnel... ».

Agent de Maîtrise 3: « C'est un sentiment de satisfaction totale. Durant une vingtaine d'années, la CNSS est demeurée avec une prime dérisoire de 15 000 F Cfa pour ces deux catégories socioprofessionnelles, laquelle prime ne calait pas avec son image. La Direction Générale vient de mettre fin à une incongruité pour coller un peu aux réalités que vivent la plupart des agents de la CNSS. Aussi, je pense qu'il s'agit d'une action de cœur qui permettra d'impulser une nouvelle dynamique auprès des agents bénéficiaires. Car il faut savoir que la première satisfaction d'un travailleur provient de l'amélioration de son salaire. Aussi, on espère que notre Directeur Général qui n'est pas moins agent CNSS,

restera longtemps à son poste. On est rassuré d'être loin de l'indifférence de la hiérarchie face aux revendications de leurs agents. Nous sommes convaincus qu'avec elle, il y'aura du changement ! »

Si la prime de transport a pris effet à compter de cette fin du mois de janvier, c'est en février que la décision portant prime de logement sera exécutée. Comme qui dirait, l'année ne peut pas mieux commencer pour ces catégories socioprofessionnelles. Au sujet de la retrocession des hôpitaux à l'Etat, Mme le DG, s'adressant au personnel concerné, a appelé au calme; arguant que la commission technique est à pied d'œuvre. Désormais, le personnel hospitalier doit avoir à l'esprit que le mode de fonctionnement des nouvelles structures hospitalières de l'État, loin d'être celui de



Une vue de quelques agents qui ont assistés à cette réunion.

la Fonction Publique d'hier, obéira aux réformes et à la vision politique du Président de la République, Ali Bongo Ondimba.

